
Projet d'animation et d'accompagnement à la vie sociale



Rennes
Maison de retraite



| | | |
|------------|--|-----------|
| I. | INTRODUCTION | 3 |
| A. | <i>Pourquoi un projet d'animation ?.....</i> | 3 |
| B. | <i>Définition et principes de l'animation</i> | 3 |
| C. | <i>Présentation de la structure.....</i> | 4 |
| D. | <i>Etat des lieux.....</i> | 7 |
| | 1. UNE ORGANISATION DE L'ESPACE NON IDENTIFIEE..... | 7 |
| | 2. L'ANIMATION CIBLE LES RESIDENTS LES PLUS AUTONOMES | 9 |
| E. | <i>Objectifs généraux du projet</i> | 10 |
| II. | PLAN D'ACTION..... | 11 |
| A. | <i>Maintenir l'autonomie physique et cognitive.....</i> | 11 |
| | 1. AMELIORER LA SIGNALIETIQUE GLOBALE DE L'ETABLISSEMENT | 11 |
| | 2. DONNER DES RESPONSABILITES AUX RESIDENTS QUI LE SOUHAITENT | 11 |
| | 3. MAINTENIR LES RYTHMES DE LA JOURNEE | 12 |
| | 4. AMELIORER L'ACCES AU PARC..... | 12 |
| | 5. DEVELOPPER LE BENEVOLAT | 12 |
| B. | <i>Développer le décroisement par des actions interprofessionnelles.....</i> | 13 |
| | 1. REPARTIR LES MICRO-PROJETS AU QUOTIDIEN EN ACCOMPAGNANT LE DECLOISONNEMENT DES EQUIPES..... | 14 |
| C. | <i>Maintenir et développer le lien social pour tous les résidents.....</i> | 16 |
| | 1. CREER UN GRAND ESPACE DE VIE EN REZ-DE-JARDIN. | 16 |
| | 2. AMELIORER LA ZONE D'ACCUEIL EN REZ-DE-CHAUSSEE | 17 |
| | 3. INSTITUTIONNALISER UN REPAS DES FAMILLES ANNUEL | 17 |
| | 4. ORGANISER LA DEGUSTATION DE LA GALETTE DES ROIS EN JANVIER TOUS LES ANS..... | 18 |
| | 5. FETER LES ANNIVERSAIRES DES RESIDENTS CHAQUE MOIS EN INVITANT LES FAMILLES. | 18 |
| | 6. INTEGRER LES NOUVEAUX RESIDENTS A LA VIE DE LA MAISON | 18 |
| D. | <i>Ouvrir l'établissement à son environnement</i> | 19 |
| | 1. INVITER L'EXTERIEUR A DES EXPOSITIONS DANS LE HALL REZ-DE-JARDIN | 19 |
| | 2. DEVELOPPER DES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES. | 19 |
| | 3. INTEGRER LES FAMILLES ET LES BENEVOLES DANS LE PROJET D'ANIMATION. | 20 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 4. | ANIMER DES REUNIONS DE LA COMMISSION ANIMATION | 20 |
| III. | EVOLUTION DES POSTES D'ANIMATION | 22 |
| A. | <i>Le rôle des animatrices et leur cadre d'intervention.....</i> | 22 |
| 1. | ROLE ET MISSIONS DE LA COORDINATRICE (0,9 ETP) | 22 |
| 2. | ROLE ET MISSIONS DE L'ANIMATRICE (0,5 ETP)..... | 22 |
| 3. | LEUR CADRE D'INTERVENTION..... | 23 |
| B. | <i>Méthode d'évaluation du projet</i> | 23 |
| 1. | UNE EVALUATION DYNAMIQUE..... | 23 |
| 2. | UN MOTEUR A DOUBLE ENTREE : PROGRAMMATION ET COLLECTE DE DONNEES..... | 23 |
| IV. | <i>ANNEXES.....</i> | 25 |
| A. | <i>Annexe 1 : rapport d'évaluation externe.....</i> | 26 |
| B. | <i>Annexe 2 : composition du groupe de travail.....</i> | 27 |

I. Introduction

A. Pourquoi un projet d'animation ?

La maison St Louis HSTV fait aujourd'hui le choix de travailler autour d'un «projet d'animation et d'accompagnement à la vie sociale». Nonobstant l'état de lieux évoqué ci-après, l'évaluation externe de l'établissement réalisée en 2014 (cf. annexe) a relevé différents points d'amélioration concernant la vie sociale de l'établissement, ainsi que dans le projet d'accompagnement personnalisé.

Le but est de favoriser la vie grâce au maintien voire au développement du lien social. Pour y parvenir il s'agit de rendre plus actifs les résidents, de les inciter à rester véritablement acteurs de leur vie. Par leurs actions, leurs manières de faire, leur façon de concevoir la relation, les professionnels s'engagent à susciter l'autonomie et la participation des résidents dans les actes de la vie quotidienne, dans le fonctionnement de la structure.

Un groupe de travail pluridisciplinaire (composition en annexe) s'est donc réuni pendant 3 jours, accompagné par M. Bruno LELOUTRE, consultant spécialiste de l'animation et la vie sociale en EHPAD, afin d'établir le diagnostic et de proposer des actions concrètes permettant d'améliorer cette composante essentielle du bien-être des résidents et de la qualité de leur accompagnement.

En outre, le présent projet fera partie intégrante du projet d'établissement donc l'élaboration s'effectuera au 2^{ème} semestre 2016.

B. Définition et principes de l'animation

«Animer, c'est mettre de la vie. C'est un état d'esprit qui doit être validé et acquis par tous. L'animation est un moyen pour redonner sa place d'individu au résident».

Il est essentiel d'ancrer l'animation dans le projet d'établissement de la Maison St Louis et de la développer. La qualité passe avant tout par la place centrale accordée à la personne âgée dans la structure et donc par la prise en compte globale de ses envies et de ses besoins. La réussite d'un tel projet nécessite la collaboration de tous les acteurs de l'établissement et le développement de l'inter-professionnalité. Cette démarche exige aussi la participation des personnes extérieures (familles, bénévoles, partenaires ...).

C'est la complémentarité entre ces deux parties prenantes, ces deux entités, qui favorisera et alimentera la connaissance et la prise en compte globale de la personne âgée.

Les principes retenus sont donc :

- ✓ Respect et maintien de la dignité du résident. La personne doit trouver du sens à sa vie même lorsque sa qualité de vie se dégrade du fait de problèmes de santé et qu'elle a besoin partiellement ou totalement des autres pour réaliser la plupart des actes de la vie quotidienne.
- ✓ Lutte contre l'isolement social et affectif et ainsi diminuer les causes de la dépression et du syndrome de glissement.
- ✓ La vie sociale doit partir du besoin individuel du résident (Projet personnalisé).
- ✓ L'animation est l'outil principal permettant de faire de l'EHPAD un véritable lieu de vie. Elle participe au bien-être des résidents et s'inscrit dans un acte d'accompagnement spécifique, complémentaire à tous les autres actes de l'ensemble de l'équipe professionnelle (administration, soins, restauration, lingerie, etc...).
- ✓ La vie sociale et l'animation font partie du soin.

C. Présentation de la structure



La maison Saint-Louis de l'hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est un EHPAD du centre-ville de Rennes accueillant 87 résidents hébergés sur quatre niveaux. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 90 ans.

L'EHPAD jouit d'un emplacement géographique privilégié puisque en plein centre-ville, proche de tous les commerces, place du marché des Lices, des bords de la Vilaine, etc...

Vue de l'entrée de la maison côté « rue St Louis »

Trois profils de public se dégagent sur trois étages :

- Personnes assez peu dépendantes avec une capacité d'autonomie satisfaisante, c'est-à-dire en capacité de se déplacer seule (ou partiellement) et qui peuvent nécessiter de l'aide pour la toilette, les repas ou l'entretien au logement (GIR 4 à 6),
- Personnes en perte d'indépendance physique qui nécessitent une assistance pour la plupart des actes de la vie quotidienne (GIR 2 et 3),
- Personnes en perte d'autonomie et/ou très désorientées qui ont donc une dépendance physique (GIR 1 et 2).

A chacun des quatre niveaux on peut trouver un petit salon où peuvent s'organiser de petits regroupements ainsi que des repas destinés aux personnes qui ne sont pas en mesure de descendre en salle à manger. Chaque étage est identifié par un nom qui correspond aux missions des sœurs St Thomas de Villeneuve et à trois couleurs d'ambiance :

| | | |
|-------------------|---------|-----------------|
| Troisième étage : | Afrique | Portes jaunes |
| Deuxième étage : | Italie | Portes Bordeaux |
| Premier étage : | Pérou | Portes vertes |
| Rdc : | CANTOU | |

Au salon du deuxième étage ont lieu une partie des activités, en raison de la position centrale (au milieu des trois étages : facilitant les mouvements des ascenseurs) et pour des raisons fonctionnelles : proximité du bureau des animatrices jumelé au salon du 2^e étage.

Au premier étage on a une terrasse qui donne sur le petit salon. A cet endroit a lieu un accueil de jour où sont reçues 8 personnes en moyenne et quotidiennement, par un service exclusif d'accompagnement : soins confort le matin et soins renfort l'après-midi.

Au niveau du rez-de-chaussée, on trouve l'accueil de la structure. L'accueil est un



Accueil côté « rue St Louis »

point stratégique (comme dans tout établissement) car il en est la vitrine de la structure. Mais il l'est d'autant plus chez nous ; car il correspond à une valeur intrinsèque l'Hospitalité St Thomas de Villeneuve. L'hospitalité est très liée à la notion d'accueil, ce qui a justifié le plan de formation pour l'ensemble du personnel du

groupe HSTV. Qu'en est-il de la configuration du lieu d'accueil ?

On trouve aussi à ce niveau les services administratifs et financiers, le psychologue, la direction, les infirmiers, cadres de santé et une unité relativement spacieuse dotée d'une terrasse, qui héberge 12 personnes atteintes de troubles cognitifs : le cantou.



Vue de l'entrée de la maison côté rue de Dinan

L'EHPAD St Louis dispose d'un grand parc avec des aménagements spécifiques permettant aux personnes âgées de solliciter leur mobilité (parcours psychomoteur), leur attention et leurs sens (poulailler, jardinières, et présence de nombreuses variétés d'arbustes et arbres fruitiers). A ce niveau le plus bas de la structure, le résident a accès au jardin, à la buanderie, à la salle de restaurant, à la cafétéria qui accueille les événements importants de type «concert» ou rencontres intergénérationnelles.

Malgré tous ces points positifs, il est un fait que l'organisation architecturale de la structure est très complexe et qu'elle ne facilite pas l'orientation des résidents qui sont justement déjà pour une grande partie désorientés.

En mettant de côté l'efficacité, l'efficacité, les normes d'hygiène, de sécurité, d'incendie et autres, qui sont certes nécessaires, force est de constater que la rénovation du bâtiment s'est achevée en 2006 et que la conception architecturale n'a pas été mise en œuvre totalement sur la base du facteur humain.

Vue « rue St Louis »
Face avant du bâtiment



Rez-de-chaussée
Niveau accueil

Vue « rue de Dinan »
Arrière du bâtiment



Rez-de-jardin

Combien de personnes (résidents, visiteurs, stagiaires, bénévoles) par jour :

- confondent le rez-de-jardin (« niveau parc » côté rue de Dinan) avec le rez-de-chaussée (niveau accueil côté porte d'entrée ou sortie de l'établissement) ?
- descendent en rez-de-jardin alors qu'ils cherchent la porte de sortie de la maison ?
- se retrouvent à l'accueil, alors qu'ils souhaitent faire un tour dans le jardin ?
- se trompent d'étages sans se référer à leurs pathologies ?

D'autre part, pourquoi le rez-de-jardin est appelé «rez-de-chaussée» ?

Rez-de-chaussée¹ : partie du bâtiment située au niveau du sol ; appartement occupant cette partie.

Rez-de-jardin : Partie d'un bâtiment de plain-pied avec un jardin ; appartement occupant cette partie.

Y aurait-il eu une erreur de signalétique ?

Le souci de mouvement des ascenseurs ne réside pas seulement dans la confusion du niveau 1 et 0.

D. Etat des lieux

1. UNE ORGANISATION DE L'ESPACE NON IDENTIFIEE

Le choix de présenter la structure de haut en bas dans l'écriture du projet d'animation n'est pas gratuit (Les trois étages d'abord, le rez-de-chaussée et pour finir le rez-de-jardin), ceci dans une topologie verticale et une chronologie de présentation volontaires. Deux modes de vie sociales s'articulent distinctement à St Louis : le mode de vie individuel et le mode de vie collectif. En effet les trois étages et l'accueil (niveau rez-de-chaussée) sont schématiquement le domaine de l'individualité. Lorsqu'un résident monte à partir de l'accueil, il rentre chez lui et peut fermer sa porte s'il éprouve le besoin de s'isoler. S'il se rend à l'accueil, dans un mouvement inverse (descente), c'est encore son individu qui prime car il se met en relation, pour avoir des informations administratives, de courrier, de soin, de facture, ou simplement «d'échange» avec une personne mais non avec ses pairs. Certains résidents d'ailleurs parviennent à l'accueil dans le but parfois de «prendre contact» et dans la plupart

¹ Définition du Larousse

des cas, se rendent au bureau d'accueil, ou bien s'assoient pour lire une revue et bénéficie ainsi du mouvement des entrées et sorties.

Si le résident descend en rez-de-jardin, et à ce niveau précis de la structure, un espace de vie en collectivité s'ouvre à lui : « la place publique ».

Accès salle à manger, salle repas
des familles et salon de coiffure

Accès cafétéria



Accès buanderie

Espace Rez-de-jardin : donnant accès au jardin

C'est donc en rez-de-jardin qu'il peut y avoir «vie sociale». Le problème est que cet espace, à défaut d'être identifié, n'est seulement qu'appréhendé. Et pour cette question essentielle : on ne fait qu'y passer ! Qui a remarqué que la décoration fait référence à Aix-en-Provence ? Aujourd'hui il s'agit d'un lieu de passage où l'on se rend au restaurant, à la cafétéria ... mais si c'est un lieu de passage : qui se l'approprie ? Voici la source d'où partent les pistes d'amélioration du projet d'animation. Cette source définit un socle pour envisager toute la suite : le travail sur la signalétique part de cet endroit, le chemin est désigné par les deux ascenseurs. Il faut simplement fermer les yeux et se mettre à la place du résident : « C'est au fil de l'eau que je regagne mon domicile. Ce n'est qu'une fois arrivé chez moi ; que je suis rassuré car que je connais toujours ma route et je sais où j'habite² ». On a là un réel «sentiment de sécurité» qui ouvre le barrage au «sentiment d'appartenance à un groupe», voire à l'état de «s'épanouir» ou «Faire» ! Il existe en effet des préalables au développement de la vie sociale.

² En référence à la pyramide de Maslow et le socle de base : Sécurité

2. L'ANIMATION CIBLE LES RESIDENTS LES PLUS AUTONOMES

Deux animatrices sont en poste à 70 % respectifs. Elles tiennent à jour une grille qui leur permet de mesurer la participation en fonction des activités proposées. En écartant le critère de qualité de leurs interventions, elles comptabilisent le nombre de participants moyen (toutes activités confondues) à 15 personnes sur 87 résidents.

Les animatrices rédigent un rapport d'activités annuel, qui donne lieu à des pistes d'améliorations, pour disposer d'un recul nécessaire ; évaluer et réajuster leurs modes de présence auprès des résidents. Mais les salariés ne sont pas informés de ces pistes d'amélioration et le projet ne peut être « partagé ». D'autre part, les animatrices n'ont pas les moyens de programmer sur un an, en relation avec les équipes. Le programme est donc anticipé sur un mois, c'est-à-dire sur du court terme avec la volonté d'adapter les activités au rythme et attentes des résidents mais non en fonction des différents types de publics accueillis. Il n'existe donc pas de projet d'animation global.

Les résidents se sont exprimés³ à plusieurs reprises sur le manque de communication entre eux et sur la solitude de leurs voisins. Et ils différencient deux type de solitude : l'une est choisie et l'autre subie⁴. Quels moyens devons-nous mettre en œuvre pour que les liens -inhérents à tout tissus social- se retissent, et fondent un projet de vie sociale ?

Aussi la structure est vouée, dans un futur proche, à accueillir un public de plus en plus dépendant que ce soit au niveau physique et/ou psychique. Ecrire et intégrer le projet d'accompagnement et de vie social devient donc une priorité.

Une évaluation externe a eu lieu en 2014⁵, et au-delà des constats très positifs sur la prestation globale de l'EHPAD, une faiblesse est ciblée : l'animation ne couvre pas l'ensemble des résidents et nombre d'entre eux restent isolés et ne fréquentent pas les activités proposées.

³ Conseil de Vie Sociale

⁴ Source : atelier d'écriture d'un article pour le journal des résidents «Le lien»

⁵ Annexe 1 et 2

E. Objectifs généraux du projet

Au regard de cet état des lieux, les actions décrites dans les parties suivantes doivent répondre aux objectifs généraux du projet, définis par le groupe de travail :

- Maintenir l'autonomie physique et cognitive
- Développer le décloisonnement par des actions interprofessionnelles
- Maintenir et développer le lien social pour tous les résidents
- Ouvrir l'établissement à son environnement

II. Plan d'actions

A. *Maintenir l'autonomie physique et cognitive*

1. AMELIORER LA SIGNALÉTIQUE GLOBALE DE L'ÉTABLISSEMENT

La penser en fonction d'un public de plus en plus mal voyant et mal entendant

Organisation :

- Réaliser une partie de la signalétique en activité (bricolage, création de chiffres en volume, etc...).

Architecture :

- Installer une borne à l'accueil, qui informe sur les différents lieux de la maison et préciser la nouvelle logique « rez-de-chaussée / Rez-de-jardin »,
- Agrandir la taille des caractères / panneaux ascenseurs
- Identifier le nom de l'étage sur le mur en face des ascenseurs (nom de l'étage)
- Accentuer la décoration de l'étage en approfondissant le thème (Ex : j'habite en Italie), je passe par Venise ...
- Créer des noms de rue pour chaque couloir « Rue de l'amitié ».
- Revoir l'affichage des numéros de chambre
- Envisager une alerte sonore dans les ascenseurs qui signale l'étage

2. DONNER DES RESPONSABILITES AUX RESIDENTS QUI LE SOUHAITENT

Organisation :

- Renforcer le rôle social du résident au sein de l'établissement
- Inviter les résidents à distribuer le courrier, à mettre la table, à arroser les plantes, à prendre la parole dans le micro au début du repas du midi et signaler la date, le saint du jour, les différentes activités proposées et facilite ainsi les échanges au restaurant, en veillant à distribuer ce rôle à des personnes variées.
- Motiver des résidents à s'impliquer dans le conseil de vie sociale, la commission des menus, la commission d'animation.

- Ne pas laisser un résident couché sauf si nécessaire et/ou si c'est prescrit par le médecin.

Architecture :

- Invitation des personnes à se rendre dans les parties communes (salons des étages, espace de vie du Rez-de-jardin) pour rencontrer d'autres résidents, pour écouter la lecture du journal, prendre une collation ... Si pour une raison quelconque un résident reste trop souvent seul dans sa chambre, essayer d'instaurer le dialogue ou le signaler au psychologue.

3. MAINTENIR LES RYTHMES DE LA JOURNEE

- Inviter les bénévoles à accompagner les résidents lorsqu'il fait beau
- Les animatrices se rendent régulièrement dans les étages pour visiter les résidents qui restent en chambre.

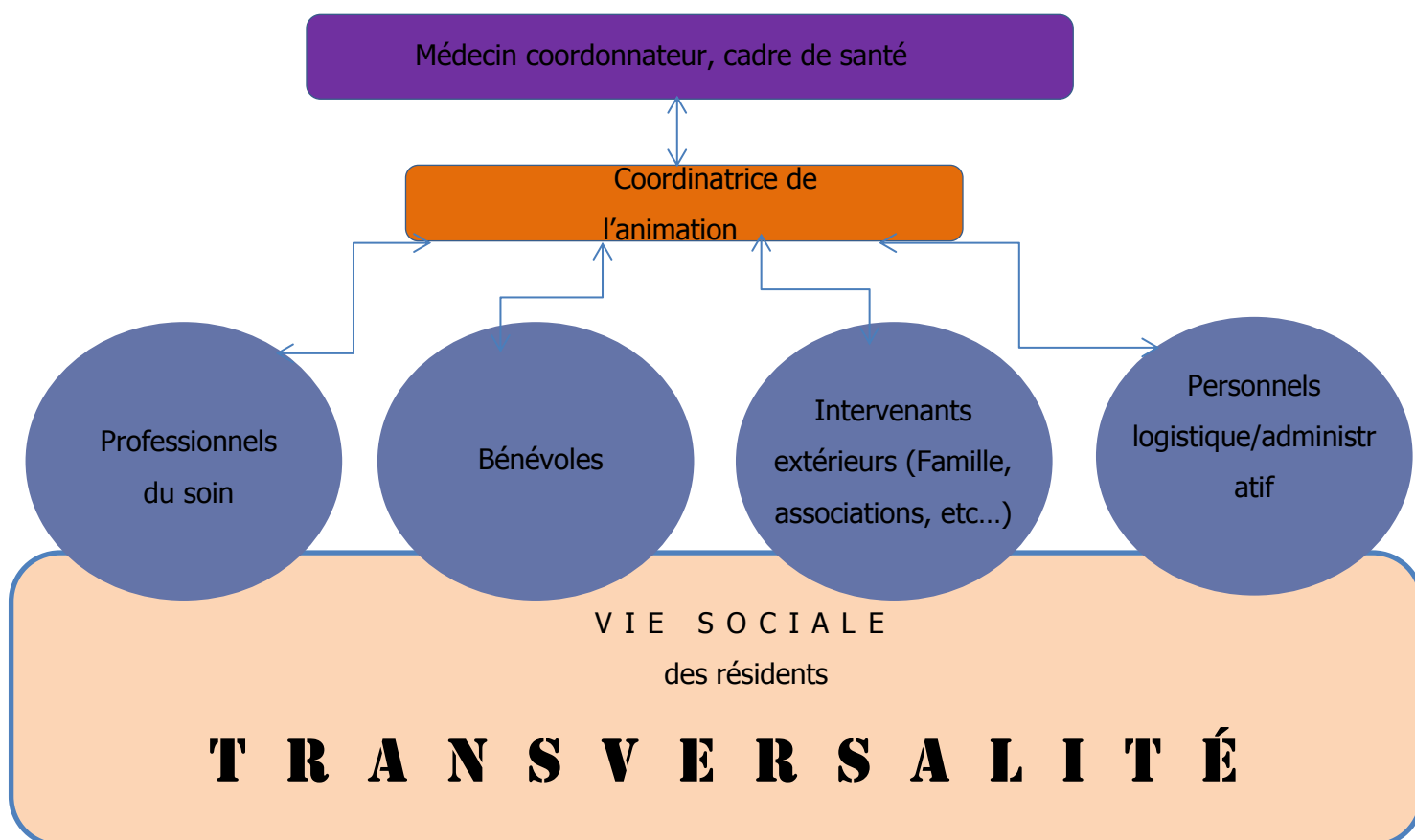
4. AMELIORER L'ACCES AU PARC

- Faciliter l'accès au parc

5. DEVELOPPER LE BENEVOLAT

B. Développer le décloisonnement par des actions interprofessionnelles

Il n'est pas d'animation et d'accompagnement à la vie sociale sans l'implication de tous. Chacun est donc invité à «mettre de la vie» lors de chaque contact avec les résidents lors des levers, toilettes, accompagnement à l'habillement, actes de soins, repas, couchers ... (Voir schéma ci-dessous).



1. REPARTIR LES MICRO-PROJETS AU QUOTIDIEN EN ACCOMPAGNANT LE DECLOISONNEMENT DES EQUIPES

Organisation

Accompagner le résident dans le lieu approprié, lui donner des repères dans l'espace, via chaque professionnel, le but étant de l'inciter dans une relation individuelle, à être acteur dans la vie de la maison.

Propositions d'organisation par poste⁶

❖ Equipe accueil :

- Impliquer les résidents dans la distribution du courrier.
- Impliquer les résidents dans la mise sous plis.
- Impliquer les résidents dans l'accompagnement lors des préadmissions (un ou plusieurs référents par étage).
- Impliquer les résidents pour une présence à l'accueil lors d'une absence momentanée
- Utiliser leurs compétences pour les déclarations fiscales (inscriptions de précautions)
- Proposer la mise en place d'une permanence administrative pour les démarches «papiers» des résidents.

❖ Equipe de soins :

- Réaliser des animations/temps de vie sociale à destination des résidents les plus isolés lors des temps de travail VS.
- Continuer à stimuler l'autonomie des résidents lors des toilettes thérapeutiques et dans tous les actes d'accompagnement de la vie quotidienne (inciter à faire seul pour moins faire « à la place de »). S'inscrire dans le projet d'animation par des rituels.
- Informer tous les résidents au quotidien sur les activités du jour (planning d'animation sur les chariots ? Problèmes des normes d'hygiène ?).
- Participer à l'élaboration du Projet d'accompagnement Personnalisé (PAP).
- Orienter et/ou accompagner vers les lieux de vie et d'animation.
- Informer sur les animations.

❖ Agents hôteliers :

- Permettre aux résidents de mettre et débarrasser les tables.
- Rendre possible l'aide à la préparation des repas (épluchage des légumes, etc...).

⁶ Propositions des salariés durant les trois jours de la préparation du projet d'animation

- Participer à la préparation des anniversaires (valorisation des cuisines par de la mise en scène : bougies, etc..).

❖ Buanderie, cuisine et entretien :

- Mettre en place des animations ponctuelles propres aux postes de travail dans un même endroit : Pliage de linge, atelier couture, atelier bricolage (Bois). Création d'une commission des menus (propositions, idées de repas à thème, appréciations des repas, etc...).

Afin de mieux maîtriser ces temps d'animation et/ou d'accompagnement, et pour une meilleure connaissance des publics accueillis, voici les pistes de formations évoquées par le personnel :

- Toucher relationnel, massage.
- Connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les démences associées.

Les animatrices sont en relation étroite avec les salariés et se rapprochent de chacun d'eux. Elles mettent à disposition les outils et matériaux nécessaires pour mener à bien leurs temps de vie sociale et soutiennent le volontariat. Elles mettent en place des indicateurs pour veiller à l'entretien et au renouvellement des fournitures. Elles supervisent les achats.

C. Maintenir et développer le lien social pour tous les résidents

1. CREER UN GRAND ESPACE DE VIE EN REZ-DE-JARDIN.

Construire un espace «d'animation permanente», un lieu attrayant où le résident trouve du mouvement lorsqu'il s'ennuie.

Organisation

Un partenariat avec l'école d'architecture de Bretagne peut être une piste intéressante pour inventer des solutions, dans le cadre de l'espace de vie sociale, et elle se trouve à proximité de la maison de retraite. Partenariat à engager dès mars 2016 pour préparer un travail de réflexion pour la rentrée étudiante en septembre 2016. Identifier le lieu est élémentaire, des idées ont été avancées mais le choix final restera aux résidents et à la direction.

Orienter et encadrer les interventions de bénévoles en rez-de-jardin.

Architecture

Elle passe par un réaménagement structurel de l'endroit. Les éléments principaux :

- Au centre, la topographie d'une petite ville, l'horloge d'un clocher (voir un coucou), le pilier central devient une colonne végétale (style colonne Morris) supportant de nombreuses informations (date, activités du jour, revues, programme d'animation mensuel...) évoquant un buraliste. Des bancs comme il s'en trouve en centre bourg, où l'on peut faire une pause et discuter, un réaménagement des fauteuils. Bref nous recréons «la place publique». Des propositions telles que : «le village», «Place du petit village», «Le club St Louis», « La petite boutique » ont été faites. Des maquettes de l'école d'architecture sont attendues en décembre 2016.

- Cet espace central distribue des commerces ... A partir de cet endroit, le résident a loisir de rester, s'asseoir, de poster une lettre (conception de la boîte en activité « bricolage »), d'aller manger au restaurant, de se rendre à la buanderie, chez la coiffeuse, de faire des emplettes (dupliquer ou déplacer la vitrine «épicerie» de l'accueil) de prendre l'air au jardin, ou de revenir chez lui. Chaque commerce est doté d'une enseigne (peuvent se concevoir en activité d'animation). Il peut se rendre aussi «au café du village» y inviter ses enfants, ou glisser une suggestion dans la boîte à idée. Dans cette nouvelle cafétéria et pour l'accueillir, de trouve un bénévole derrière le comptoir, qui remplace le distributeur de boisson (roulement à envisager selon les horaires et optimisation de l'ambiance). D'autres bénévoles assurent à certaines heures, des jeux de sociétés, parties de cartes à la Marseillaise, ou scrabble pour les inconditionnels. Les bénévoles sont en augmentation et chacun doit trouver sa place dans le projet. Aussi les places régulières avec des horaires fixes sont un gain de temps pour les animatrices.

2. AMELIORER LA ZONE D'ACCUEIL EN REZ-DE-CHAUSSEE

Organisation

Réflexion de la commission d'animation en vue de rendre l'accueil en rez-de-chaussée plus convivial, bilan en décembre 2016 pour des choix d'orientation en 2017.

Architecture

- Mettre en place un aquarium à l'accueil en rez-de-chaussée
- Réorganiser le petit salon et le rendre plus attractif et convivial

3. INSTITUTIONNALISER UN REPAS DES FAMILLES ANNUEL

Organisation

Le premier repas des familles a été inauguré en juin 2015, nous savons maintenant qu'il faut compter environ 250 personnes (familles, les sœurs, sympathisants, bénévoles, salariés) et que cet évènement nécessite une organisation assez importante. L'animatrice a un rôle central car elle assure le lien, la communication entre les acteurs de cette fête. La motivation première des résidents pour cette fête annuelle est de partager un repas mais par-dessus-tout «inviter leurs enfants et petits-enfants chez eux». Du lien peut être fait en s'appuyant sur des activités qui préparent en amont ce repas : Atelier d'écriture du courrier,

décorations, art floral, cuisine, gâteaux. Et par la suite et en récupérant les adresses e-mail des enfants, des photos de l'évènement peuvent être envoyées à moindre coût.

Se mettre à la recherche d'un intervenant interprète courant mars pour la fête des familles.

4. ORGANISER LA DEGUSTATION DE LA GALETTE DES ROIS EN JANVIER TOUS LES ANS.

5. FETER LES ANNIVERSAIRES DES RESIDENTS CHAQUE MOIS EN INVITANT LES FAMILLES.

6. INTEGRER LES NOUVEAUX RESIDENTS A LA VIE DE LA MAISON

Les animatrices orientent les salariés et bénévoles vers un développement de la vie sociale au niveau jardin. Projet dont elles sont personnes-ressource. Elles sont le pivot pour la fête des familles et les différentes manifestations accueillant le public.

D. Ouvrir l'établissement à son environnement

1. INVITER L'EXTERIEUR A DES EXPOSITIONS DANS LE HALL REZ-DE-JARDIN

Renouveler ce qui a déjà eu du succès.

Organisation

S'appuyer sur le réseau de partenaires déjà existant pour communiquer sur les répertoires d'artistes en vue de futures expositions dans le hall du rez-de-jardin : à savoir le CLIC⁷, la Maison de retraite St Cyr, l'OPAR⁸. Et faire appel à l'école d'architecture de Bretagne pour une scénographie de cet espace.

Architecture

Au niveau du rez-de-jardin, abattre la cloison qui sépare la cafétéria et le hall pour agrandir l'espace, et y déployer un système qui permet d'exposer des œuvres temporairement (grilles- cimaises).

2. DEVELOPPER DES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES.

Dans le parc, planter des arbres de façon cohérente, pour les voir grandir (publics visés : les scolaires et nos anciens), créer des nichoirs, accueillir des œuvres en extérieur (durant une période à Rennes a lieu la porte ouverte sur les jardins).

Installer des tables de jardinage surélevées, sur roulettes, pour les résidents à mobilité réduites (plantes aromatiques, etc...).

Construire un abri pour plantations et bricolages divers pour le jardin sous la cabane (partenariat en vue).

⁷ CLIC : Centre local d'information et de coordination

⁸ OPAR : Office des Personnes âgées à la retraite

3. INTEGRER LES FAMILLES ET LES BENEVOLES DANS LE PROJET D'ANIMATION.

- Permettre aux bénévoles de participer à la réactualisation de la « charte des bénévoles » et à la commission animation
- Encourager un micro-projet autour du livre et du conte, ou de l'écriture.
- Structurer nos relations avec les écoles Notre Dame du Vieux Cours, Marcel Callo, St Yves, Contour St Aubin, projet en cours avec les étudiants ergothérapeutes.

4. ANIMER DES REUNIONS DE LA COMMISSION ANIMATION

Assurer une évaluation dynamique du projet à partir de Septembre 2016 pour un premier bilan JANVIER 2017. Acteurs réguliers : résidents, direction, familles, cadres de santé, psychologue, salariés administration, soins, soins confort et renfort, ASH, entretien, buanderie, cuisine, bénévoles.

Organisation

- Une réunion de la commission animation deux heures tous les deux mois, coordonnée par l'animatrice.
- L'ordre du jour de la première réunion : Bilan de la fête des familles, réflexion sur les différents projets en cours dont l'espace bibliothèque au troisième, l'espace de vie sociale au niveau rez-de-jardin, celui de l'accueil etc...
- Accompagner la création d'une association de bénévoles.
- Organiser un partenariat avec une bibliothèque, médiathèque, ludothèque, prêt de livres à gros caractères ou autre matériel.
- Développer les relations déjà existantes avec l'ABHR⁹ vers la lecture à voix haute
- Prendre contact avec notre partenaire : Notre Dame du Vieux Cours au mois de novembre, pour programmer les rencontres durant Noël.
- Proposer des « réunions d'information » sur des thématiques intéressant les familles (personne, lieu et périodicité à définir).
- Créer une permanence dans les lieux de vie du rez-de-jardin.
- Participer au journal «Le lien».
- Accéder à la lecture du projet de vie de la résidence et du projet d'animation et d'accompagnement

⁹ Association pour la promotion du conte

- Rechercher auprès des entreprises privées, banques, commerces la récupération de matériel (ordinateurs, rouleaux de papiers, lots pour fêtes ponctuelles, etc...)
- Réinstaller une bibliothèque centralisée au troisième étage.
- Multiplier les passages de l'ABHR de 6 à 12 (déjà programmés à l'année de septembre 2015 à juin 2016) en juin 2016.
- Chorale des enfants à Noël et réception personnalisée de cartes de vœux pour certains résidents début janvier, qui sont d'une grande qualité parce que nominative et pleine de sensibilité. Pour cela prendre contact et rappeler le contact en novembre 2016.
- Permettre aux familles et au résident de s'impliquer davantage dans l'aménagement des petits espaces hors chambre (petit salon, etc..).

III. Evolution des postes d'animation

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet d'animation, notamment pour ce qui concerne l'objectif de décloisonnement de la vie sociale, une évolution des postes des animatrices ainsi qu'une adaptation de leurs missions sont donc nécessaires. L'animation est le moyen, l'espace pour chacun des intervenants de placer sa relation à la personne dans une autre dimension d'accompagnement où le soin n'est plus le seul point évoqué. Ce qui justifie que nous travaillons et vivons dans un EHPAD.

La place et le rôle des animatrices sont essentiels. En effet elles doivent coordonner les actions, les planifier, les orienter et les évaluer pour qu'elles restent toujours pertinentes et en adéquation avec les besoins et souhaits des résidents.

A. *Le rôle des animatrices et leur cadre d'intervention*

1. ROLE ET MISSIONS DE LA COORDINATRICE (0,9 ETP)

- Piloter le projet en visant une programmation annuelle.
- Assurer la médiation du projet d'animation, pour qu'il soit diffusé et donc partagé.
- Savoir écouter, soutenir et mettre à disposition des outils d'activité.
- Etre le recours support / expertise de l'animation pour le personnel.
- Concevoir des supports d'informations adaptés.
- Fédérer et être force de proposition.
- Assurer l'accueil, l'orientation et l'encadrement des bénévoles.
- Communiquer avec les familles.
- Créer des supports d'informations adaptés.
- Accueillir et être tuteur de stagiaires

2. ROLE ET MISSIONS DE L'ANIMATRICE (0,5 ETP)

- Participer à la programmation des activités mensuelles et au rapport d'activité annuel.
- Mettre en place les animations.
- Assurer des activités variées en lien avec les besoins des résidents.
- Accompagner les résidents dans la rédaction d'articles (journal «Le lien»).
- Mettre en place une chorale avec des bénévoles, qui invitent les résidents à chanter.

- Créer des supports d'informations adaptés.
- Renforcer le rôle de l'animatrice coordonnatrice dans l'accueil, l'orientation des bénévoles
- Actualiser régulièrement le trombinoscope : photographier chaque résident arrivant

3. LEUR CADRE D'INTERVENTION

Elles sont en lien avec tous les corps de métiers de la maison de retraite et facilitent le lien entre tous.

En étroite collaboration avec les salariés, dont le personnel de l'accueil de jour, ainsi que celui du CANTOU, pour qui elles sont les pivots / soutiens et personnes ressources en matière de techniques d'animation :

- En premier lieu pour être associées à la démarche de l'établissement en direction des personnes les plus désorientées.
- En réponse aux points faibles de la structure déjà identifiés, à l'origine et justifiant l'écriture du projet d'animation (Evaluation externe 2014).
- Elles sont les interlocutrices sur l'animation et la vie sociale de l'établissement pour l'équipe encadrante (cadre de santé, médecin coordonnateur, psychologue).

B. Méthode d'évaluation du projet

1. UNE EVALUATION DYNAMIQUE

Les animatrices utilisent leurs compétences pour évaluer le projet, elles disposent pour cela d'outils qui leur permettent de pratiquer des évaluations intermédiaires au sein de la commission d'animation tous les deux mois. Les animatrices mesurent la faisabilité du projet et le réajustent en fonction de son déroulement. La commission valide à chaque étape.

2. UN MOTEUR A DOUBLE ENTREE : PROGRAMMATION ET COLLECTE DE DONNEES

Les animatrices organisent les activités avec les salariés, bénévoles, personnes ressources et disposent ainsi des éléments pour la programmation. Mais ce qui garantit la

cohérence et la qualité de leurs fonctions, ce sont deux types de retours (sans quoi elle ne peut ni «contrôler» ni communiquer sur les résultats :

- Les éléments «quantifiables» qui vont leur permettre d'enregistrer ce qui s'est réellement passé durant le temps de vie sociale (absence, changement de programme, de résident, etc...)
- Le recueil des souhaits «qualifiables» des résidents, à partir du projet d'accompagnement personnalisé (PAP), qui peut se cumuler à la connaissance des résidents qu'ont les bénévoles. Car le regard extérieur des bénévoles apporte une plus-value au travail des salariés, dans la démarche de répondre au plus proche des attentes des résidents.

Les éléments quantifiables et qualifiables doivent se transmettre via un support d'informations.

Le logiciel OSIRIS est le système central de communication de la maison, il répond à une exigence de traçabilité et garantit le professionnalisme de tous. Il est un support incontournable pour la collecte d'informations.

IV. ANNEXES

A. Annexe 1 : rapport d'évaluation externe

5^e partie : Propositions et préconisations

- **Mener une réflexion approfondie sur les animations :**
 - proposer des animations aux résidents les plus dépendants,
 - utiliser les compétences des animatrices et du psychologue pour les activités au sein de l'unité spécifique,
 - favoriser des animations individuelles.
- **Adapter la construction du projet personnalisé aux préconisations de l'ANESM :**
 - intégrer les agents et les personnels de « renfort » dans les temps de transmission afin de les associer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés au sein de l'unité spécifique,
 - favoriser des animations individuelles.
- **Adapter la construction du projet personnalisé aux préconisations de l'ANESM :**
 - intégrer les agents et les personnels de « renfort » dans les temps de transmission afin de les associer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés,
 - valider le projet avec le résident et/ou sa famille.
- **Veiller à l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles par l'équipe pluridisciplinaire**
- **Revoir l'organisation du poste d'accueil de façon à éviter les sollicitations intempestives**
- **Formaliser la fonction ressources humaines**
 - rédiger les fiches de postes,
 - élaborer le plan de formation annuel et le présenter aux IRP,
 - assurer l'exhaustivité des entretiens annuels individuels,
 - respecter le délai de remise des contrats aux salariés en CDD.

B. Annexe 2 : composition du groupe de travail

Représentaient les salariés :

AIMON Sophie – Aide soignante
CHAUVIN Magalie – Aide soignante
GUILLIER Martine - Infirmière
JUHEL Colette – Animatrice
LEFRANC Yvette – Agent de buanderie
LEFRANC Jean Marc – Ouvrier d’entretien
MAILLARD Pascale – Animatrice
MORAUX Catherine – Aide soignante
MOREL Christine – Agent d’accueil
ROULIN Candide – Comptable
ROUSSEL Brigitte – Cuisinière
SABLE Patricia – Technicienne administrative
TIRADO Claudia – Agent de soins

Représentaient les résidents

Madame DREANO – résidente
Madame ODY – résidente
Monsieur CHATTON – Président du CVS